

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 11 juillet 2018 à 19h30

Absents : S.Bernard, F.Kowalczyk
Absente excusée : C.Biboud
Secrétaire de séance : H. de Vaumas

1) Compte Rendu du Conseil du 23 mai 2018.

Après lecture, ce Compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations.

- Travaux. - demande de subventions au Département et à l'Etat pour des travaux sur des bâtiments communaux pour un montant total de 29 500 €HT :
 - Travaux de charpente et couverture : 17 500 €
 - . toiture de l'atelier communal,
 - . auvent du Foyer (rénovation et extension)
 - Travaux de ravalement : 12 000 €HT
 - . mur de l'atelier communal et du Foyer, y compris la descente à la cave.

- Adhésion à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) proposée par le CDG89 : un recours auprès du Centre de Gestion de l'Yonne nous coûterait 50 €/ heure.

3) Informations générales et questions diverses.

- Peinture du Foyer : Nous envisageons plusieurs couleurs dans le Foyer pour en améliorer l'aspect. : nous sommes à l'écoute des talents de décorateurs...
- Vérification initiale de l'installation électrique du Foyer : commande passée à VERITECH.
- Remorque « made in France » commandée aux Etablissements PONCET en Haute Savoie (1 624 €TTC)..
- Demande de versement de subvention accordées (DETR et Département) pour les travaux réalisés au premier semestre au Foyer (toiture, ...).
- Mise au point d'une réunion publique pour consulter les candidats à une participation citoyenne (Cf compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2018).
- Nous placerons un sèche-mains dans les toilettes (proposition A.Champeaux).
- Goudronnage pour la réparation des points-à-temps (nids de poule) : devis de 10 600 €HT.
- Concessions au cimetière : Bruno Hurson se propose à titre gratuit de relancer les propriétaires des concessions venues à échéance.
- Alexandre Diolot propose une animation de jeux pour les enfants une fois par semaine. Nous l'orienterons vers la Maison de l'Enfance de Pontigny.
- En réponse à la demande de Mr Vieu d'un accès à son jardin, la Commune propose un échange de droits de passage qui prendrait fin à la vente de sa maison :
 - . la Commune autorise l'accès à sa propriété par le percement d'une porte au fond du parking des logements communaux,
 - . Mr Vieu autorise l'accès aux garages de la Commune par le bout de sa terrasse fermée située dans la cour (démontage préalable à sa charge).
- Blason de Rouvray : mise au point de la proposition reçue de Bignon Jean-François.
- Carrefour RD5 : réflexion sur la pose d'un ilot de 13 cm de haut à enterrer de 3 cm. Etude à poursuivre.
- Goudronnage de la rue Marcot : examen du devis de GCTP.

La séance est levée à 21h20

Le Maire